



[DURABLE](#) [ENERGIE](#) [FLUIDES](#)

AVOIR UN CONSEILLER ÉNERGIE EN SANTÉ PEUT RAPPORTER GROS !

🕒 1 août 2025 | Geneviève De Lacour  0

En cette période de vache maigre budgétaire, engager un conseiller énergétique est loin de représenter une dépense superflue pour un hôpital ou un Ehpad. Non seulement ces professionnels de la transition énergétique permettent de réaliser des économies aux établissements mais aussi de réduire leurs émissions carbone tout en améliorant le confort des patients. C'est ce qu'a réussi à montrer la Mission régionale d'appui à la performance en santé (Mapes) des Pays de la Loire, pionnière en matière de maîtrise de l'énergie en santé. Pour 2 millions d'euros dépensés, 10 millions ont été économisés.



© Epictura

Qu'ils se nomment conseillers en maîtrise de l'énergie (CME), conseiller en énergie partagée (CEP) ou conseiller en transition écologique et énergétique en santé (CTEES), leur mission reste la même : traquer les erreurs de facturation, optimiser les contrats d'exploitation, faciliter l'achat groupé d'énergie, et bien sûr réaliser des économies sur les consommations et les factures d'électricité et d'eau.

La Mapes des Pays de la Loire qui possède un solide réseau de conseillers, répartis dans les 5 départements de la région, a réussi à montrer, chiffres à l'appui, que ces spécialistes permettent aux établissements de santé et médico-sociaux de faire de très substantielles économies.

SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ, ÉNERGIE RENOUEVABLES

Leur mission est d'« accompagner les établissements en les aidant à structurer une démarche d'efficacité simple avec des actions rapides pour générer des économies d'énergie efficaces », explique Yoann Leloutre, coordinateur du dispositif efficacité transition énergétique en santé (ETE) de la Mapes.

Aujourd'hui, les Pays-de-la-Loire comptent 18 conseillers, dont deux coordinateurs régionaux et un chargé mission « coopérations et financements », grâce au dispositif efficacité transition énergétique en santé (ETE), déployé en deux phases : ETE1 de 2021 à 2024 et ETE2 : de 2024 à 2026.



Yoann Leloutre

848 STRUCTURES AIDÉES

Sur les quelques 2000 structures de santé que compte la région, 848 établissements bénéficient des services de la Mapes ou sont accompagnés par la mission. « On a reçu 692 candidatures au dispositif ETE. Actuellement, 403 établissements ont ou vont bénéficier d'un accompagnement, soit 20 % du parc », expose le coordinateur.

Jusqu'à présent, les postes ont été financés, tout ou partie, par l'Agence de la transition écologique (Ademe), l'Agence régionale de santé (ARS), le programme Actee de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), les conseils départementaux ou encore la Direction générale de l'offre de soin (DGOS) avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour le financement des CTEES.

« Mais il existe 2000 structures à accompagner donc nous restons trop peu nombreux », fait remarquer Yoann Leloutre. La Mapes ambitionne de massifier les accompagnements pour recruter de nouveaux conseillers et renforcer son maillage territorial. Fait nouveau, un conseiller a été récemment recruté sans aucune aide publique.

COÛT RH : 2 MILLIONS D'EUROS

Même si le dispositif ETE 2 ne se termine qu'en 2026, la Mapes a souhaité faire un premier bilan de ce que les deux phases coûtent et rapportent. Les 18 postes créés depuis 2021 ont coûté au total 1,93 million d'euros en ressources humaines aux établissements et cela « sans prendre en compte les différentes aides reçues pour les financer », précise Lucie Le Floch, coordinatrice du dispositif ETE.

De plus, la coordination « a mis en place un outil de reporting pour évaluer les gains financiers générés par les réductions de consommation d'électricité et d'eau », complète Yoann Leloutre.

Chaque mois, le coordinateur demande aux conseillers de transmettre les consommations par établissement. Il centralise les économies réalisées à partir des factures. « Les conseillers font un suivi énergétique rigoureux de chaque établissement qu'ils accompagnent », indique-t-il.

10,3 MILLIONS D'ÉCONOMIES



© Epictura

Ainsi, depuis juin 2021, les actions menées par les conseillers sur l'énergie et l'eau ont permis d'économiser 10,3 millions d'euros. Côté sanitaire, les gains sont de 55 000 euros par site et par an. Pour le médico-social, ils sont de 14 000 €.

Le coordinateur régional note que sur les 101 établissements médico-sociaux ayant transmis leurs données de consommation d'eau, une réduction de 15 % a été enregistrée entre l'année de référence et 2024. La baisse est de 13 % entre 2021 et 2024 (période ETE1). « Ce qui montre bien que peu d'actions ont été mises en place en matière de sobriété hydrique avant la mise en place dispositif ETE », souligne-t-il.

CO2 ÉVITÉS ET CONFORT PATIENT

Dans ce travail d'accompagnement des établissements, « la réduction de l'impact carbone est moins mis en avant, pourtant elle est tout autant réelle que la réduction des consommations », pointe Lucie Le Floch.

Les données compilées par la Mapes montrent en effet que les économies d'énergie et d'eau ont permis aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'éviter près de 16 000 tonnes équivalent CO2 entre l'année de référence et 2024, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 140 Ehpad. Et plus de 7000 tonnes eq CO2 ont été évitées entre 2021 et 2024, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 64 Ehpad.

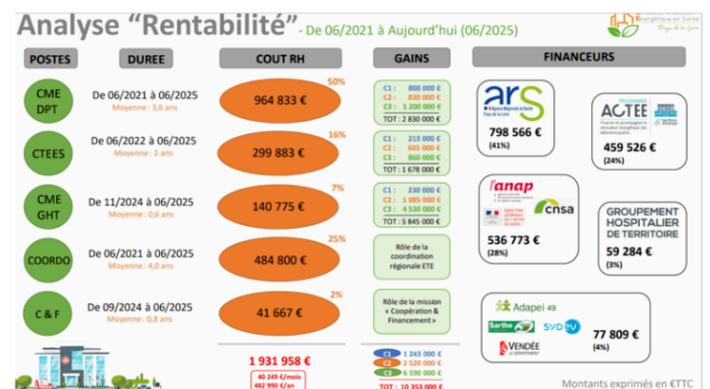
Enfin, « il faut aussi mettre en avant un gain de confort, que ce soit en hiver ou en été. Car à travers ces optimisations énergétiques, nous travaillons aussi sur le confort des usagers », insiste-t-elle.

AMBITION « SE PASSER DES AIDES »

En communiquant sur ces bons résultats, la Mapes souhaite convaincre les établissements de santé de la région d'aller plus loin, de s'associer afin de mutualiser de nouveaux postes.

« Aujourd'hui, la plupart de nos conseillers sont financés par des fonds publics mais demain ce ne sera sans doute plus le cas. On a une visibilité seulement jusqu'à septembre 2026 », reconnaît Lucie Le Floch.

« Ce bilan financier permet de montrer que ces postes sont rentables », avoue la coordinatrice qui cite le cas de l'Adapei 49 qui, en regroupant sept structures associatives du médico-social a permis de créer un poste de conseiller énergétique sans financement public.



© Epictura



© Epictura

« Nous les avons convaincus que le poste serait rentable. Et c'est déjà le cas puisqu'il a déjà généré 57 000 euros de dépenses évitées alors qu'il a coûté 38 000 euros », chiffre-t-elle. « La Mapes aimerait motiver d'autres organismes gestionnaires à faire de même », ajoute la coordinatrice.

VERS UN DISPOSITIF ETE 3 ?

« Pionniers et assez connus dans le réseau national [des conseillers] », la Mapes reconnaît n'avoir aucune difficultés à recruter des professionnels. « On fait en sorte de mieux les payer que les conseillers en énergie partagée (CEP) des collectivités locales », glisse Lucie Le Floch.

Prochaine étape, la mission souhaite accentuer le travail des établissements et leur sensibilisation aux questions de sobriété hydrique. Mais aussi « accélérer sur le sujet des énergies renouvelables », déclare Yoann Leloutre qui appelle de ses vœux « un dispositif ETE 3 pour octobre 2026 ».

[f FACEBOOK](#) [t TWITTER](#) [in LINKEDIN](#)

A LIRE ÉGALEMENT



[À LA MATERNITÉ DU CHU D'ANGERS, DES BIBERONS RECONSTITUÉS EN CHAMBRE](#)

SPASER

ENQUÊTE SUR LES SPASER



INDEX DM DURABLE : LES ACHETEURS VONT DEVOIR PATIENTER UN PEU

RÉAGIR À CET ARTICLE

NOM

ADRESSE EMAIL

MESSAGE

[COMMENTER](#)[✉ NEWSLETTER HEBDOMADAIRE](#)

En cochant vous acceptez de recevoir des informations par email de la part de achat-logistique.info. Vous pourrez vous désinscrire à tout moment grâce au lien présent en bas de chaque email.

[INSCRIPTION](#)[📁 OFFRES D'EMPLOI](#)**EXPERT ACHATS F/H**Anap**COORDINATEUR DES ACHATS PRODUITS DE SANTÉ**CHU Reims**INGÉNIEUR LOGISTIQUE BLOCS OPÉRATOIRES**CHU Nantes[VOIR TOUTES LES OFFRES](#)[ARTICLES LES PLUS LUS](#)**À LA MATERNITÉ DU CHU D'ANGERS, DES BIBERONS RECONSTITUÉS EN CHAMBRE**

🕒 30 juillet 2025

LE MAGASIN DU GH DE SAINTES ET ST JEAN D'ANGÉLY ENTRE DANS UNE NOUVELLE AIRE

🕒 28 juillet 2025



AVOIR UN CONSEILLER ÉNERGIE EN SANTÉ PEUT RAPPORTER GROS !

🕒 1 août 2025

A propos

Tous les matins, achat-logistique.info fait le point sur ce qu'il faut retenir d'essentiel et propose des articles en accès libre sur les bonnes pratiques en France et à l'étranger dans le secteur public mais aussi dans le secteur privé.

Nous contacter

[Contacter la rédaction](#)

[Publier une offre d'emploi](#)

[Passer une annonce publicitaire](#)

Dernier Tweet

Le flux Twitter n'est pas disponible pour le moment.

[MENTIONS LÉGALES](#) [DONNÉES PERSONNELLES](#) [PUBLICITÉ](#)

© 2025 Tous droits réservés.